



APML

Association des Pêcheurs à la Mouche de Saint Christol les Alès

* Chèque libellé à l'ordre de "APML" ou virement bancaire pour les compétiteurs Français

Virement bancaire seulement pour les compétiteurs étrangers (voir coordonnées bancaires en annexe).

** Dans le cas d'un virement bancaire, veuillez nous indiquer le nom de la banque et la date de transaction.

4ème Challenge Henri TESTANIER 2012 "Le Monteur Complet"

Henri TESTANIER, vainqueur du concours "Mustad" en 2002, se classe parmi les meilleurs monteurs de mouches, il collectionne les titres et les places d'honneur et ce quelque soit le type de mouche.

C'est cette facette du monteur de mouche que nous voulons mettre en avant avec ce concours de montage. Pour "gagner" ici, il ne faut pas être le meilleur monteur de mouche sèche ou le meilleur monteur de nymphe, il faut être le plus régulier sur l'ensemble des montages proposés.

Règlement :

- Chaque monteur participant devra réaliser l'ensemble des modèles requis pour sa catégorie d'inscription (voir le descriptif des catégories),
- Chacun des modèles doit-être accompagné de son protocole de montage (voir formulaire d'inscription),
- Chacune des mouches devra-être clairement identifiée par son numéro (voir formulaire d'inscription), son nom ainsi que le nom du monteur,
- Toute mouche ne correspondant pas à sa classe d'inscription sera disqualifiée et disqualifiera de fait son auteur,
- Les mouches inscrites à ce concours, deviennent la propriété de l'organisateur,
- Les membres du club organisateur ne peuvent concourir.
- Un droit d'inscription de 5€, par compétiteur, est demandée pour participation aux frais d'envois*.
- Le jury, présidé par M. Henri Testanier, sera composé de 3 membres (au minimum),
- Toutes les mouches, accompagnées des droits d'inscriptions**, devront être adressées avant le 20 Décembre 2012 (délais de rigueur) à :
APML - Challenge Henri TESTANIER
141 chemin de gardoussel
30720 RIBAUTE LES TAVERNES, FRANCE

-La participation en équipe est possible (voir le paragraphe particulier),

* Chèque libellé à l'ordre de "APML" ou virement bancaire pour les compétiteurs Français

Virement bancaire seulement pour les compétiteurs étrangers (voir coordonnées bancaires en annexe).

** Dans le cas d'un virement bancaire, veuillez nous indiquer le nom de la banque et la date de transaction.

Catégories :

a) Adulte

L'inscription dans cette catégorie implique la réalisation des 4 modèles de mouches suivantes :

Mouche 1 : Nymph

Les modèles entrants dans cette catégorie sont tous les modèles de mouches représentant un insecte n'ayant pas développé ses ailes avant d'éclorre et n'ayant pas percé le film de la surface. (Les modèles de type "Klinkhamer" sont considérés comme des mouches sèches).

Mouche 2 : Mouche Imposée "Streamer façon matuka"

Les modèles entrants dans cette catégorie sont tous les modèles de mouches ayant une aile, en poils, plumes ou autre matériel fixer façon matuka

Mouche 3 : Mouche Sèche

Les modèles entrants dans cette catégorie sont tous les modèles traditionnels représentant un insecte éclos (sub-imago, imago ou spent). Toutes les imitations de "terrestres" sont éligibles à cette catégorie. Par contre, les mouches sèches destinées aux migrateurs (saumon, steelhead, ...) ainsi que les mouches de type "poppers" en sont exclues. De même, le modèle imposé (Mouche ..) est exclu de cette catégorie.

Mouche 4 : Mouche Réaliste de Pêche

Les mouches entrant dans cette catégorie sont, toute nymphe, larve, pupa émergente, mouche sèche. Ce ne sont pas des modèles super réalistes, les mouches doivent être conçues pour être utilisés comme des mouches de pêche et doivent ressembler aux espèces qu'elles cherchent à imiter.

b) Jeune (-16 ans)

L'inscription dans cette catégorie implique la réalisation des 3 modèles de mouches suivantes :

Mouche 1 : Nymph

Les modèles entrants dans cette catégorie sont tous les modèles de mouches représentant un insecte n'ayant pas développé ses ailes avant d'éclorre et n'ayant pas percé le film de la surface. (Les modèles de type "Klinkhamer" sont considérés comme des mouches sèches). De même, le modèle imposé (Mouche ..) est exclu de cette catégorie.

Mouche 2 : Mouche Imposée "La montana"

Mouche 3 : Mouche Sèche

Les modèles entrants dans cette catégorie sont tous les modèles traditionnels représentant un insecte éclos (sub-imago, imago ou spent). Toutes les imitations de "terrestres" sont éligibles à cette catégorie. Par contre, les mouches sèches destinées aux migrateurs (saumon, steelhead, ...) ainsi que les mouches de type "poppers" en sont exclues.



c) Participation en équipe :

- Une équipe est composée de 3 monteuses TOUS inscrits individuellement dans la même catégorie, il n'y a donc pas de surcoût induit par la participation en équipe.
- Chacun des 3 monteuses envoie ses mouches de manière séparée en indiquant sur le formulaire d'inscription le nom de son équipe d'appartenance ainsi que celui de ses deux partenaires.
- Le classement de l'équipe est obtenu à partir du résultat individuel de chacun de ses membres.
- Attention, la disqualification d'un équipier disqualifie également l'équipe (pour son classement) puisqu'elle est amputée d'un membre et ne constitue plus une équipe. Par contre, les autres membres conservent leur inscription et leur classement individuel.

Récompenses :

- Les 3 meilleurs individuels (et équipes) de chacune des catégories recevront un diplôme signé des membres du jury.
 - Tous les autres participants recevront un diplôme.
 - Chacun des concurrents recevra un commentaire sur ces montages.
 - Chacun des concurrents se verra attribué un lot.
- Les résultats seront publiés sur le site de l'organisateur : <http://apml.over-blog.com>

Pour toutes questions : apml@laposte.net

Annexe 1 : Coordonnées Bancaires APML



RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE			
Etablissement 20041	Guichet 01009	N° de compte 0854787M030	Clé RIB 77
IBAN - Identifiant international de compte FR07 2004 1010 0908 5478 7M03 077			
BIC - Identifiant international de l'établissement PSSTFRPPMON			
DOMICILIATION : LA BANQUE POSTALE - CENTRE DE MONTPELLIER 34900 MONTPELLIER CEDEX 9 FRANCE			
TITULAIRE DU COMPTE : ASSO PECHE MOUCHE ET LEURRE 195 AVENUE du GENERAL DE GAULLE 30380 SAINT CHRISTOL LES ALES			
Cadre réservé au destinataire du relevé			





4ème Challenge Henri TESTANIER – "Le Monteur Complet"



Formulaire d'inscription

<input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle	Adresse :
Nom :	Code Postal :
Prénom :	Ville :
Téléphone :	Pays :
Email :	

Nom Equipe (1) :	Equipier 1 (1) :
Equipier 2 (1) :	Equipier 3 (1) :

Mouche 1 : Nymphe	Mouche 2 : Mouche Imposée (3)
Nom :	Nom :
Hameçon :	Hameçon :
Cerques (2) :	Cerques (2) :
Tag (2) :	Tag (2) :
Abdomen (2) :	Abdomen (2) :
Cerclage (2) :	Cerclage (2) :
Thorax (2) :	Thorax (2) :
Sac alaire (2) :	Ailes (2) :
Divers (2) :	Divers (2) :
.....
.....
.....
.....
Mouche 3 : Mouche Sèche	Mouche 4 : Réaliste de Pêche (4)
Nom :	Nom :
Hameçon :	Hameçon :
Cerques (2) :	Cerques (2) :
Tag (2) :	Abdomen (2) :
Abdomen (2) :	Thorax (2) :
Cerclage (2) :	Sac alaire (2) :
Thorax (2) :	Ailes (2) :
Ailes (2) :	Pattes (2) :
Divers (2) :	Yeux (2) :
.....	Divers (2) :
.....
.....
.....

(1) Ne remplir qu'en cas de participation en équipe

(2) A remplir si votre modèle comporte l'élément

(3) Mouche imposée ; catégorie "Adulte" : Streamer matuka ; Catégorie "Jeune" : La montana

(4) Réservé à la catégorie "Adulte"